



Politique de dons du WWF Suisse

Première organisation environnementale helvétique, le WWF Suisse est organisé comme une fondation à but non lucratif. Il appartient au réseau mondial du WWF, présent dans plus de 100 pays. Grâce à ses 23 sections, il est également ancré sur tout le territoire suisse.

Le WWF Suisse finance la majeure partie de ses projets par des donations volontaires. Nous sommes très reconnaissants envers les particuliers, les fondations et les organisations dont les contributions substantielles nous permettent d'atteindre nos ambitieux objectifs.

Nous contrôlons l'origine des dons d'un montant supérieur à 10 000 francs lors de leur premier versement ou si celui-ci est imprévu. Nous veillons alors à leur compatibilité avec nos exigences juridiques, éthiques, morales et écologiques. Le WWF Suisse n'accepte pas de fonds issus d'activités criminelles. Sont également exclus les actifs découlant de pratiques éthiques et/ou morales douteuses et de sources en contradiction manifeste avec nos principes et objectifs. En cas d'incertitude, nous exigeons du donateur qu'il fournisse une déclaration de ressources. Le WWF Suisse refuse aussi les dons en espèces de plus de 5000 francs.

Reconnu d'utilité publique, le WWF Suisse a reçu le label de qualité ZEWO, qui garantit une gestion ciblée, efficace et rentable des dons. La comptabilité et le système de contrôle du WWF Suisse sont transparents, consultables à tout moment sur notre site internet et font l'objet d'un audit externe.

Les opportunités et les risques que recèlent les différents domaines – environnement (*Environment*), société et collaborateurs (*Social*) et gestion entrepreneuriale (*Governance*) – sont intégrés dans nos placements financiers. Une approche ESG basée sur les entreprises les plus performantes de la branche (dite «*best-in-class*») est mise en œuvre et des critères d'exclusion définis par le WWF Suisse sont appliqués. Ce dernier renonce ainsi à investir dans certains secteurs: il s'agit entre autres des placements dans l'extraction de sources d'énergies fossiles, la construction et l'exploitation de centrales fossiles et nucléaires, la production automobile et aéronautique, les compagnies aériennes, l'extraction des matières premières ou le commerce impliquant des espèces menacées.

WWF Suisse

Avenue Dickens 6
1006 Lausanne

Tél. +41 (0) 21 966 73 73
Fax +41 (0) 21 966 73 74
wwf.ch/contact
www.wwf.ch
Dons: CP 80-470-3

